

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 16 et 17 Janvier 2015 (Montigny le Bretonneux)

Membres présents :

M. Sylvain DUPLOYER	Président de la CNBMX
Mlle Blandine COTTEREAU	Membre
Mme Elisabeth VIOUGEAS	Membre
M. Joël MARTINEZ	Membre
M. Patrick MORA	Membre
M. Jacques PERRAGUIN	Membre
M. Bruno QUAEGEBEUR	Membre

Assistent :

M. Julien SASTRE	Invité DTN
M. Guillaume SCHWAB	Responsable des Equipements Sportifs
M. Jonathan NOYANT	Coordinateur BMX
M. Delphine COTS	Assistante BMX

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 16 et 17 Janvier 2015 (Montigny le Bretonneux)

ORDRE DU JOUR

1. Calendrier définitif national et international	3
2. Nomination des administrateurs pour les épreuves officielles.....	3
3. Calendrier des 4 réunions Interrégionales	4
4. Coupe d'Europe et Championnats d'Europe : changements réglementaires 2015	4
5. Point sur les classements des pistes recevant une épreuve officielle 2015.....	5
6. Stages BMX Féminins	6
7. Point sur le salon des maires.....	6
8. Clôture du dispositif FDJ – dossiers en cours d'achèvement en 2015 ..	6
9. Master aux Championnats du Monde	7
10. Réglementation FFC	7
11. Bilan des licences à date	9
12. Divisions Nationales de BMX 2015.....	9
13. Dérogations	10
14. Lancement des appels à candidatures 2016 et 2017.....	10
15. Présentation de la DTN	11
16. Questions diverses.....	11

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 16 et 17 Janvier 2015 (Montigny le Bretonneux)

Début de la réunion vendredi 14h30

Le Président de la CNBMX présente ses meilleurs vœux à l'ensemble des membres présents ainsi qu'à tous les acteurs du BMX en France.

Il informe les membres de la CNBMX d'une triste nouvelle avec le décès de Monsieur Bernard BONHOMME, père de Jean Marc. Il fut l'un des pionniers du développement du BMX en Bourgogne, ayant été de nombreuses années à la tête de la CRBMX et du club du BC Messigny et Vantoux. La CNBMX présente ses sincères condoléances à Jean-Marc et sa famille.

1. Calendrier définitif national et international

La CNBMX revient sur le calendrier via le document qui sera publié dans le numéro hors-série France Cyclisme.

Concernant la Coupe de France de BMX qui sera organisée à Saint Quentin en Yvelines et en accord avec la DTN, il est précisé que la butte de départ à 8 mètres sera utilisée par les pilotes qui évoluent dans les catégories :

- Elite 1,
- Elite Dames,
- Elite 2.

La section-pro sera quant à elle utilisée par les catégories :

- Elite 1,
- Elite 2.

2. Nomination des administrateurs pour les épreuves officielles

Le Président de la CNBMX annonce l'arrivée au sein de la Direction des Activités Sportives de Delphine COTS. Delphine assure les tâches d'assistante pour le BMX et la Route.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 16 et 17 Janvier 2015 (Montigny le Bretonneux)

A partir de la saison 2015, elle assurera le poste d'administrateur BMX sur les épreuves du calendrier national (hors Challenge France).

Concernant le Challenge France, les administrateurs et leurs adjoints seront désignés par la Direction des Activités Sportives de la FFC selon les disponibilités des personnes concernées.

3. Calendrier des 4 réunions Interrégionales

Les responsables des 4 zones Interrégionales font état des réunions qui se sont déroulées ou qui vont avoir lieu.

- Réunion ITR Nord-Ouest : la réunion s'est déroulée le 10 Janvier dernier à Nantes. Jacques PERRAGUIN fait un retour sur les différents échanges. Il annonce que les organisateurs vont mutualiser l'achat des récompenses. L'ensemble des acteurs de la zone Nord-Ouest demande à ce que la FFC s'attache à la conception d'un Guide d'organisation d'une épreuve BMX à destination des nouveaux organisateurs.
- Réunion ITR Sud-Est : la réunion se déroulera le 31 Janvier à Montélimar. Les organisateurs du Challenge France, les responsables régionaux, ainsi que la responsable interrégionale du Corps Arbitral seront invités à la réunion.
- Réunion ITR Nord-Est : la réunion se déroulera le 14 février à Massy. Les organisateurs du Challenge France et des Championnats de France, les responsables régionaux ainsi que le responsable interrégional du Corps Arbitral seront invités à la réunion.
- Réunion ITR Sud-Ouest : L'UV Angérienne étant organisatrice d'un Challenge France et d'une Coupe de France, le responsable de l'organisation est venu à la présentation de son épreuve le 17 janvier, aucune réunion n'est donc prévue pour cette zone.

4. Coupe d'Europe et Championnats d'Europe : changements réglementaires 2015

Une présentation des changements réglementaires intervenants sur les Coupe d'Europe et le Championnat d'Europe, selon les nouvelles règles de l'UEC est faite.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 16 et 17 Janvier 2015 (Montigny le Bretonneux)

Coupe d'Europe :

- Il n'y aura plus de catégories Cruiser de moins de 17 ans,
- Le drapeau du pays sur le maillot (sur les épaules) est obligatoire pour les pilotes Challenge et Championnat,
- Engagements : + 2€ dans toutes les catégories,
- Catégories Championnat : une manche le vendredi à partir de 19h00 (enveloppe à partir de 11h00 et essais à partir de 13h00) et une manche le samedi,
- Catégories Challenge : une manche le samedi et une manche le dimanche.

Championnats d'Europe et Challenge Européen :

- Pour les Championnats d'Europe, maximum de 16 pilotes peuvent participer dans chaque catégorie Championnat : Sélection DTN,
- Pour le Challenge Européen, maximum de 16 pilotes dans chaque catégorie (même en Men 17/24, Men 25/29, Men 30+),
- Il n'y aura plus de catégories Cruiser de moins de 17 ans,
- Engagements : + 2€ dans toutes les catégories.

Concernant les Coupes d'Europe de BMX, les membres rediscutent du Timing prévisionnel qui fait état d'une manche Championnat le vendredi. A ce titre, un courrier va être fait à l'UEC afin de dénoncer cette décision obligeant les équipes à partir dès le jeudi et par conséquent à obliger les étudiants à louper les cours. Pour l'année 2015 il ne sera pas possible de revenir en arrière mais la France souhaite qu'en 2016, on privilégie le samedi et le dimanche pour les toutes les catégories.

Le courrier fera également état du changement de date de la convention UEC, auparavant organisée en Février et qui se déroulera maintenant lors des Championnats d'Europe en pleine saison BMX. Sur ce point la France va également signifier son désaccord.

5. Point sur les classements des pistes recevant une épreuve officielle 2015.

Guillaume SCHWAB responsable des équipements sportifs à la FFC, présente un état à ce jour. Un point est fait sur les pistes à classer par les différents membres de la CNBMX pour les épreuves du calendrier national 2015.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 16 et 17 Janvier 2015 (Montigny le Bretonneux)

6. Stages BMX Féminins

Blandine COTTEREAU fait un retour sur les stages BMX Féminins. Plusieurs clubs sollicités n'ont pas encore donné suite pour l'organisation de stage en 2015. Un point doit être fait avec les clubs soutenus pour cette action par le mécénat FFC-ASO.

Le 1^{er} Mars des stages BMX Féminins seront organisés :

- Mont de Marsan (AQU),
- St Briec (BRE),
- St Quentin (PIC)

Ensuite des stages seront prévus sur un week-end entier au mois de Juin et Octobre/Novembre.

7. Point sur le salon des maires

Un point est fait sur le salon des Maires qui s'est déroulé du 25 au 27 Novembre 2014. La FFC y tient un stand depuis maintenant 4 ans.

Au-delà du constat global relatif aux difficultés financières des collectivités, il ressort que de nombreuses demandes ont été faites pour les BMX Park. A ce titre, le premier BMX Park a été inauguré à Ailly-sur-Noye (PIC) le 22 Novembre dernier en présence des élus locaux, du Conseil Général, du Conseil Régional et de la FFC. France 3 PICARDIE a effectué un très bon reportage dynamisant ainsi le développement de la discipline.

Le concept plait aux collectivités et il est prévu de créer une plaquette de présentation des BMX Park.

8. Clôture du dispositif FDJ – dossiers en cours d'achèvement en 2015

Le Président de la CNBMX et le responsable des équipements sportifs font le point les dossiers du plan de développement FDJ en cours d'achèvement. Tous les dossiers et les travaux qui y sont liés devront être clôturés en 2015.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 16 et 17 Janvier 2015 (Montigny le Bretonneux)

9. Master aux Championnats du Monde

Une demande a été faite au coordinateur de l'UCI afin d'avoir confirmation des pilotes pouvant rouler en Master aux Championnats du Monde.

Il a été répondu qu'à partir du moment où le pilote n'a pas de points UCI, il peut participer aux Championnats du Monde en Master.

A ce titre, cela veut donc dire que les pilotes de 30 ans et plus qui évoluent en Elite 1, peuvent participer en Master à partir du moment où ils n'ont pas acquis de points UCI depuis le 01^{er} Janvier de l'année concernée.

De manière générale, les pilotes de 30 ans et plus sont donc répartis dans les catégories suivantes :

Elite 1 (si pas de points UCI) :

- Championnats d'Europe : roulent en Men Elite,
- Championnats du Monde : roulent en Master.

Elite 2 :

- Challenge Européen : roulent en Men 30+
- Championnats du Monde : roulent en Master

Homme 30+ :

- Challenge Européen : roulent en Men 30+,
- Challenge Mondial : roulent Men 30+

10. Réglementation FFC

La CNBMX revient sur la réglementation 2014 et les éventuels changements pouvant intervenir pour 2015.

Les sujets suivants sont abordés :

Pédales automatiques

La CNBMX souhaite uniformiser la réglementation sur celle de l'UEC. La pratique du BMX étant aujourd'hui bien encadrée, l'utilisation des pédales automatiques peut se faire dans les catégories plus jeunes.

Aussi, la CNBMX propose de modifier la réglementation afin d'autoriser les pédales automatiques aux pilotes de 13 ans et plus (à partir de la catégorie Minime et donc pilotes nés en 2002 et avant pour la saison 2015.).

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 16 et 17 Janvier 2015 (Montigny le Bretonneux)

Couloirs sur butte de départ

La CNBMX souhaite proposer de ne plus prendre en compte les lignes des couloirs sur les buttes de départ. Elle sollicite le corps arbitral afin de pouvoir prendre ensemble la décision finale.

Concernant les épreuves du calendrier national, ces dernières ne prendront pas en compte les lignes des couloirs sur les buttes de départ (conformément au règlement particulier des épreuves).

Butte à 8 mètres

La DTN et la CNBMX discutent des conditions d'utilisation des buttes de départ à 8 mètres. Ces conditions d'accès apparaissent dans les documents de classement relatifs aux buttes à 8 mètres et avaient été définies par la DTN il y'a 3 ans.

La DTN et la CNBMX proposent d'élargir ces conditions d'accès en y ajoutant les pilotes nationaux (catégories à valider) si et seulement si, ces pilotes sont encadrés lors de la pratique et autorisés par un entraîneur présent sur place et obligatoirement titulaire d'un des diplômes suivant :

- BEESAC avec BF3 BMX (ou Entraîneur Club Expert)
- DEJEPS BMX
- BEES 2 BMX
- DESJEPS Cyclisme avec BF3 BMX (ou Entraîneur Club Expert)

Roues

Suite à une discussion lors des assises BMX, la CNBMX demande au corps arbitral de rédiger un texte relatif aux roues de BMX conformément à ce qui existe sur le règlement UCI (art. 6.1.064, §2)

Championnats régionaux

Suite à une discussion lors des assises BMX la CNBMX propose que les championnats régionaux soient obligatoires, à partir de 2016, pour les pilotes nationaux à partir du moment où ceux-ci se déroulent sur une seule journée. La participation des pilotes nationaux à cette épreuve leur permettra d'être automatiquement qualifiés au Challenge National / Championnats de France. Dans le cas d'une non-participation, les pilotes ne seront pas autorisés à participer au Challenge National / Championnats de France.

La DTN précise que les pilotes issus des pôles France ne sont pas concernés par ces obligations et sont automatiquement qualifiés pour le Challenge National / Championnats de France.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 16 et 17 Janvier 2015 (Montigny le Bretonneux)

11. Bilan des licences à date

Le président de la CNBMX présente le bilan des licences 2014 : 21 389 licenciés BMX.

A la date du 02 Janvier 2015, le BMX présentait 10 197 licenciés (contre 9 613 le 02 Janvier 2014) soit une augmentation de 6%. Toutefois il convient de rester prudent sur ces statistiques intermédiaires.

Un point est fait sur le nombre de licenciés « compétitions » des autres disciplines par rapport au BMX. Le tout ramené en pourcentage, le BMX se trouve être la discipline ayant le plus de compétiteurs.

12. Divisions Nationales de BMX 2015

Jonathan NOYANT fait état de l'étude des dossiers de demande de labellisation en Division Nationale de BMX au titre de la saison 2015.

Dans son ensemble, la CNBMX tient à remercier les responsables des DN pour la nette amélioration de la qualité des dossiers reçus dans les délais impartis.

A ce titre, 8 structures ont pu fournir un dossier complet pour une labellisation au Bureau Exécutif Fédéral du 08 Janvier 2015 :

- Division Nationale 1 :
 - Lempdes BMX Auvergne
 - Saint Briec BMX Côtes d'Armor
 - Saint Etienne BMX GT One
 - DN1 Pays de le Loire BMX
 - Stade Bordelais ASPTT BMX

- Division Nationale 2 :
 - Bi Club Chapellois
 - DN BMX Besançon Doubs
 - DN BMX Dijon Côte d'Or

Les autres candidats à la labellisation doivent fournir tous les éléments manquants avant le 30 Janvier 2015 (licences de pilotes soumis à la SMR) afin de passer en labellisation lors du Bureau Exécutif du 04 Février 2015. Au-delà de cette date, plus aucune labellisation ne sera possible.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 16 et 17 Janvier 2015 (Montigny le Bretonneux)

Concernant le barème de points qui sera pris en compte. Une réunion s'est tenue lors de la dernière Coupe de France à Saint Quentin en Yvelines, le 12 Octobre dernier avec les responsables des DN.

A ce titre il a été décidé que les pilotes marqueront des points bonus qui seront attribués aux pilotes dans le classement des DN, afin d'observer un différentiel de points constant entre les différentes catégories à raison de :

- Elite 1 : plus 12 points par rapport à Elite 2,
- Elite Dames : plus 8 points par rapport à Elite 2,

Ces points bonus devront - dans le classement du Championnat de France des DN - rester bloqués sur la base du schéma de course type selon le nombre de tours dans les différentes catégories, à savoir :

- Elite Dame : 1/2 finale
- Elite 2 : 1/4 de finale
- Elite 1 : 1/4 de finale

Ainsi, si le nombre de tours venait à changer dans une des catégories, les points bonus attribués seront ajustés afin de garantir les différentiels précisés ci-dessus.

Cf. Annexe 1

13. Dérogations

La CNBMX et la DTN étudient ensuite les demandes de dérogations qui ont été reçues. Les pilotes concernés vont recevoir un courrier de la FFC afin de leur signifier la réponse à leur demande.

14. Lancement des appels à candidatures 2016 et 2017

La CNBMX précise que les appels à candidatures des épreuves 2016 et 2017 seront lancées avant la fin du premier trimestre 2015.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 16 et 17 Janvier 2015 (Montigny le Bretonneux)

15. Présentation de la DTN

Julien SASTRE, sélectionneur national, présente les nouvelles règles des sélections Equipe de France fixées par la DTN. En préambule il précise que Mickaël VIOLAIN occupera le poste d'entraîneur national sur le Pôle Olympique de Saint Quentin en Yvelines. Yann CHERBONNEL occupera le poste d'entraîneur du Pôle Jeune de Bourges.

Anne ROUGIE et Blandine COTTEREAU (pour les féminines) et Jean-Christophe TRICARD (pour les hommes), seront appelés en tant que Coach Equipe de France sur les Coupes du Monde et les échéances Europe/Monde/JO.

Il annonce ensuite la mise en place d'une équipe U22 (jusqu'au Championnats d'Europe) et qui sera dirigée par Yann CHERBONNEL. Une véritable équipe médicale sera également mise en place autour des athlètes et des actions de recherche seront menées en collaboration avec l'INSEP.

Pour finir Julien SASTRE présente les critères retenus pour les sélections en Equipe de France selon les différentes échéances. Il précise que le DTN ne fait pas la course aux quotas « Jeux Olympiques » mais qu'elle fait la course aux médailles.

16. Questions diverses

- **RT1** : L'organisation d'une formation pour les Référénts Techniques 1 peut être envisagée à Tours, après l'Indoor. Jacques PERRAGUIN va étudier la faisabilité de cette formation.
- **RT2** : Les membres de la CNBMX rediscutent de la mise en place d'une formation RT2 par moitié de France comme cela avait été prévu. Ceci étant, suite aux assises BMX, il ressort que les commissions régionales BMX mettent en avant leur besoin en référent pour classer les pistes et pas forcément pour les concevoir.
A ce titre, la CNBMX propose la création d'un Référént de Classement 2 (RC2). Les référents pistes de BMX se déclineront donc sur trois niveaux :
 - RT1 : construction, conception et classement pistes niveau 1 et inférieur,
 - RT2 : conception et classement pistes niveau 2 et inférieur,
 - RC2 : classement pistes niveau 2 et inférieur.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 16 et 17 Janvier 2015 (Montigny le Bretonneux)

Les personnes ayant participé aux formations RT2 et ayant eu entre 10 et 12, seront automatiquement considérés comme RC2.

Les formations de RT2 vont être maintenues par moitié de France. Le matin servira à l'étude d'un module commun RC2/RT2 et déterminera les RC2. L'après-midi sera consacrée à un module complémentaire dédié aux candidats RT2.

- **Time Trial** : Après différents échanges avec la DTN, la CNBMX propose la création d'un titre de Champion de France de Time Trial dans les catégories Elite et Junior. Ce point doit passer en validation en Bureau Exécutif Fédéral et en Conseil Fédéral pour une application dès 2015 lors des Championnats de France.
- **Men Junior** : La CNBMX revient sur les pilotes français qui composeront la catégorie Men Junior à l'international. La catégorie Men Junior sera composée des pilotes Elite 2 âgés de 17/18 ans et des pilotes Juniors Nationaux. Aussi, les Juniors Nationaux ne pourront plus être sélectionnables pour participer au Challenge Européen en Men 17/24 (cf. Note aux Clubs). L'ensemble des pilotes Men Juniors participeront aux Championnats d'Europe et aux Championnats du Monde s'ils sont sélectionnés par la DTN.
- **Plaques frontales** : Les membres de la CNBMX discutent ensuite des couleurs des plaques frontales pour les catégories suivantes : Elite 2, Juniors Nationaux. En effet, étant en année de transition, les pilotes qui composent ces catégories sont, selon la nature de l'épreuve, en Challenge ou en Championnat (Elite 2 de 19 ans et plus redescendent en Challenge sur les Indoors, Juniors Nationaux montent en Championnat sur les Indoors).
La CNBMX décide que les pilotes qui composent ces catégories devront avoir les couleurs de plaques suivantes (afin d'être en priorité en conformité avec le règlement UCI) :
 - Elite 2 de 17/18 ans : plaque noire, chiffres blancs,
 - Elite 2 de 19 ans et plus : plaque jaune, chiffres noirs,
 - Juniors Nationaux : plaque noire, chiffres blancs.

Fin de la réunion samedi 09h30

Puis accueil des organisateurs des Indoors (Caen et Tours) et de la Coupe de France (St Jean d'Angély et Lempdes) pour présentation de leurs épreuves.